

FRANÇAIS (GROUPE 2)

Seuils de classement des notes

Note finale :	E	D	C	B	A
Gamme des notes :	0 - 7	8 - 15	16 - 22	23 - 28	29 - 36

Variété et pertinence du travail présenté

Un peu plus de 250 mémoires ont été soumis en français (groupe 2) cette session. Les mémoires de nature culturelle ont été les plus populaires, suivis par les mémoires littéraires. Seule une minorité de candidats s'est intéressée à des sujets linguistiques. Ces travaux ont surtout porté sur les anglicismes en français, sur la langue des jeunes des cités et sur la dualité linguistique en Belgique. Les sujets littéraires ont fait la part belle aux auteurs habituels (Molière, Voltaire, Sartre, Camus), mais il était réjouissant de voir aussi des choix plus originaux : par exemple, des auteurs contemporains comme Yasmina Reza ou des écrivains de la francophonie, tels le Marocain Tahar Ben Jelloun, la Canadienne Gabrielle Roy ou le Malgache Jean-Joseph Rabearivelo.

Les mémoires de la 2^e catégorie (culture et société) ont été quelque peu problématiques. En effet, peu d'établissements, même parmi les plus expérimentés, semblent avoir été au courant des nouvelles restrictions imposées aux sujets de cette catégorie. Il est donc important de rappeler que depuis cette année, les mémoires de nature culturelle doivent absolument porter sur une question socioculturelle ayant un impact sur la langue (catégorie 2a), ou être basés sur un artefact culturel spécifique (catégorie 2b). Par « artefact culturel », on entend tout ce qui est concret ou tangible et qui peut aider à comprendre la culture de la langue cible, comme les documents écrits, oraux ou visuels ou encore les symboles culturels. Les événements politiques, sociaux ou historiques ainsi que les sports, les traditions et les institutions comme les partis politiques ne sont pas considérés comme des artefacts culturels et ne peuvent donc pas servir de base à un mémoire du groupe 2. Cette restriction a pour but d'éviter les sujets souvent trop vastes dans cette catégorie ou encore les mémoires qu'il serait plus approprié de présenter dans une autre matière (comme la géographie, l'histoire ou l'économie). Les mémoires qui ne respectaient pas ces directives ont dû être pénalisés au critère A (voir le guide, p. 41-44).

Comme l'exige le guide, la très vaste majorité des sujets choisis se rapportaient de manière spécifique à la culture française ou francophone. On a cependant noté quelques sujets inappropriés. Des pénalités obligatoires s'appliquent dans ces cas. Il est vraiment dommage de devoir pénaliser des travaux (parfois excellents) parce que les consignes relatives au choix du sujet n'ont pas été respectées.

Les autres sujets qui sont à déconseiller restent ceux qui sont essentiellement descriptifs (c'est souvent le cas des sujets liés au monde de la mode ou au domaine du tourisme) ou biographiques : Coco Chanel, Edith Piaf et Marie-Antoinette semblent particulièrement fasciner les candidats, mais le plus souvent cet intérêt ne suffit pas pour donner de bons résultats.

Résultats des candidats pour chaque critère d'évaluation

A: question de recherche

Le rôle du superviseur revêt ici une importance cruciale, car la qualité du mémoire repose en grande partie sur la qualité de la question de recherche. Il est important de s'assurer que le sujet choisi respecte bien les exigences relatives aux mémoires du Groupe 2 (voir ci-dessus) et qu'il peut être traité de manière satisfaisante à l'intérieur du nombre de mots permis.

Il convient également de trouver un équilibre entre les deux extrêmes que représentent les sujets mille fois explorés (les variantes autour de *L'Étranger* ou du *Petit Prince*) et les sujets plus originaux, mais pour lesquels les ressources sont plus problématiques.

B: introduction

Un nouveau critère évalue séparément cette partie du mémoire et les notes sont à peu près également réparties entre 1 et 2 points à ce critère. (Il est très rare qu'un mémoire y obtienne 0.) Les candidats omettent parfois d'y inclure la question de recherche (ce qui est pénalisé au Critère A), mais le problème le plus fréquent demeure l'absence de ligne directrice claire dans cette partie du travail : beaucoup d'introductions sont trop touffues et trop longues. La technique classique de la dissertation (sujet amené, posé, divisé) donne ici de bons résultats.

C: recherche,

D: connaissance et compréhension du sujet étudié,

E: raisonnement

et

F: utilisation de compétences d'analyse et d'évaluation adaptées à la matière

Ces quatre critères représentent le cœur du travail. S'il peut être relativement facile pour un candidat appliqué d'obtenir des points aux autres critères de manière un peu mécanique, c'est à ces quatre critères que les excellents candidats se démarquent par la qualité de leur recherche, la cohérence de leur raisonnement et la profondeur de leur réflexion.

Deux points faibles reviennent assez régulièrement :

1. Les candidats qui se contentent de décrire ou de raconter (ce qui découle souvent d'un sujet de recherche trop vaste ou trop flou) sans mettre en œuvre des compétences d'analyse.
2. Les candidats qui se laissent guider par leurs impressions sans documenter leurs affirmations ou qui fondent leur argumentation sur des données trop peu nombreuses pour être significatives. C'est le cas, notamment, des travaux réalisés à partir de questionnaires ou d'interviews. Bien que ce genre de démarche montre un sens de l'initiative qu'on peut récompenser au critère K, les données obtenues demeurent le plus souvent trop limitées : comment peut-on par exemple tirer des conclusions au sujet des anglicismes en français contemporain à partir d'une vingtaine

d'échantillons? Il est donc conseillé d'utiliser ces données comme complément d'information plutôt que comme source principale.

G: utilisation d'un langage adapté à la matière

La qualité de la langue varie énormément : cela va du français impeccable jusqu'aux travaux parfaitement incompréhensibles. La plupart des candidats obtiennent 2 ou 3 points à ce critère. Il est bon de rappeler ici le rôle que doit jouer le superviseur. Celui-ci, en effet, **n'est pas autorisé à corriger la langue**. Il peut, par contre, suggérer au candidat d'utiliser un logiciel de correction orthographique pour corriger les erreurs les plus gênantes et donner des conseils aux élèves les plus faibles (s'en tenir à des phrases simples ou utiliser de la documentation en français pour s'assurer d'avoir la bonne terminologie, par exemple). Le superviseur peut aussi guider le candidat dans l'emploi d'une terminologie appropriée au sujet (pour éviter des erreurs du type « caractère » au lieu de « personnage » dans un mémoire sur la littérature ou « langues romantiques » pour « langues romanes » dans un mémoire sur les origines de la langue française, etc.)

H: conclusion

Comme pour l'introduction, il est assez rare que les candidats obtiennent 0 à ce critère. Les meilleures conclusions sont celles qui font le tour de la question sans simplement répéter ce qui a déjà été dit.

Cela peut sembler évident, mais la conclusion doit absolument découler de ce qui a été avancé dans le mémoire. Cela n'est malheureusement pas toujours le cas : certaines conclusions arrivent comme un cheveu sur la soupe et on a l'impression qu'elles proviennent plus d'idées préconçues que des résultats de la recherche.

La conclusion doit aussi fournir une réponse à la question de recherche. Par exemple, un mémoire qui demande *Faut-il autoriser le port du voile à l'école en France?* ne doit pas se contenter d'examiner le pour et le contre, mais prendre position dans la conclusion.

I: présentation formelle

La présentation formelle est généralement claire et assez soignée (police lisible, pagination, sections bien identifiées, paragraphes, etc.) et la longueur maximale bien respectée. On rencontre toutefois des mémoires de 3000 mots et moins, ce qui est insuffisant pour atteindre les descripteurs supérieurs aux critères D, E et F.

Les difficultés les plus fréquentes ont trait au mode de référence des sources, c'est-à-dire que les sources ne sont pas indiquées ou alors qu'elles le sont de manière incomplète ou inconstante. L'organisation de la bibliographie pose aussi un problème, tout comme le mode de référence des sites web : souvent le lien est simplement copié, sans mentionner le nom du site, de l'article, de l'auteur (s'il y a lieu) ou la date de consultation. Le titre de chacune des sections (table des matières, résumé, bibliographie, etc.) doit être en français. La bibliographie doit également être rédigée en français.

J: résumé

Le résumé est un exercice pour lequel il est facile d'obtenir le maximum de 2 points en fournissant clairement les trois éléments requis : la question de recherche, la façon dont la recherche a été entreprise et la conclusion. Si la question de recherche est le plus souvent mentionnée, il arrive fréquemment que les deux autres éléments soient absents ou peu clairement exprimés. « La façon dont la recherche a été entreprise » ne demande pas aux candidats d'expliquer comment il en est venu à choisir le sujet ou quelles difficultés il a rencontrées en cherchant de la documentation à la bibliothèque. Il s'agit en fait du plan du travail (quels aspects de la question ont été abordés). Veuillez aussi noter que cette section du travail s'appelle maintenant « résumé » (et non plus « précis »). Les autres appellations telles que « justificatif », « argument », et surtout « abstrait » sont donc à éviter.

K: évaluation globale

Environ 10 % des superviseurs n'écrivent pas de commentaires dans la section réservée à cet effet sur la page couverture. Comme ces commentaires aident l'examineur à attribuer une note à ce critère, il est vivement conseillé de remplir cette section. Les superviseurs qui s'en abstiennent ne rendent pas service à leur candidat. Veuillez noter que ce rapport devrait être en français.

Ceux qui ont rédigé des commentaires ont souvent fait grand cas de l'enthousiasme du candidat et de ses « progrès en français » sans porter de jugement sur la qualité de la recherche et de l'analyse.

Recommandations pour la supervision de futurs candidats

Il est important que les candidats :

- reçoivent une formation sur les techniques de recherche et sur la présentation d'un travail.
- s'y prennent bien à l'avance et respectent le calendrier fixé par leur établissement et/ou leur superviseur.
- soient au courant de la politique d'intégrité afin d'éviter le plagiat.
- lisent les sections pertinentes du nouveau *Guide sur les mémoires (2009)* ainsi que ce rapport afin de se familiariser avec les exigences. En effet, il semble que beaucoup de candidats ne comprennent pas la nature du travail de recherche qui leur est demandé et ne soient pas au courant des critères selon lesquels leur mémoire sera évalué.
- aient accès à quelques mémoires notés (certains sont disponibles sur le Centre pédagogique en ligne ou dans les ateliers de français B).
- s'assurent d'avoir assez de documentation à leur disposition pour pouvoir rédiger un travail de qualité.